

Orange Summer Challenge 2025 – Règlement de candidature et de participation – Jeunes Talents

ORGANISATION

La société Orange Middle East and Africa - société anonyme au capital social de 1.391.185.791, 36 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 307 299 248, dont le siège social est situé 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, est la société mère qui détient l'ensemble des filiales et participations du Groupe Orange exerçant leur activité en Afrique et au Moyen-Orient.

Pour renforcer et accélérer la mise en œuvre des engagements du Groupe Orange en faveur de l'égalité et de l'inclusion numérique, Orange Middle East and Africa agit pour le déploiement des « Orange Digital Centers » dans chacun des pays en Afrique et au Moyen-Orient où le Groupe Orange opère en tant qu'opérateur multi-services, à travers ses filiales et participations.

Chaque année, au sein du réseau des Orange Digital Centers en Afrique et au Moyen-Orient, est organisé, sous la coordination et la supervision de Orange Middle East and Africa, par chaque filiale et sur son territoire, pour les férus de technologies l'“Orange Summer Challenge” (« OSC »), un concours international qui rassemble de jeunes talents et des porteurs de projets autour d'une thématique ambitieuse, responsable et d'actualité dans le but de favoriser la conception de solutions technologiques innovantes et à fort impact social, et de promouvoir l'entrepreneuriat technologique responsable.

Le présent Règlement décrit les conditions dans lesquelles se déroulera l'édition 2025 de la compétition Orange Summer Challenge notamment en ce qui concerne les conditions générales de la participation des Jeunes Talents à cette compétition.

Dans le cadre de l'édition 2025 de la compétition Orange Summer Challenge (OSC 2025), vous postulez en qualité de Jeune Talent à l'appel à candidatures qui a été lancé, afin de mettre vos compétences au service de projets innovants. La prise en considération de votre candidature dans le cadre de la compétition implique l'acceptation et le respect de l'intégralité des dispositions suivantes.

Orange Summer Challenge 2025 – Règlement de candidature et de participation – Jeunes Talents

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux projets sur lesquels vous travaillerez durant toute la compétition Orange Summer Challenge 2025 resteront la propriété du porteur de projet. Aucune information dont vous auriez à prendre connaissance ou qui vous sera divulguée sous quelque forme ou moyen que ce soit durant votre participation à l'OSC 2025 ne pourra en aucune manière être utilisée à des fins personnelles et/ ou professionnelles.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nous mettons en œuvre un traitement de vos données à caractère personnel en lien avec votre candidature en tant que stagiaire/Jeune Talent et votre participation à l'OSC 2025. Il est ainsi rappelé que pour participer à l'OSC 2025, vous devez nécessairement fournir certaines informations personnelles vous concernant (nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone ...). Ces informations sont enregistrées et stockées dans un fichier informatique.

Vous reconnaisssez avoir été informé que vos données personnelles que nous traitons ont pour finalité l'organisation et la réalisation de l'appel à candidatures stagiaires/Jeune Talents OSC 2025, en ce compris la gestion des inscriptions et la participation à l'OSC 2025, la gestion des contestations ou réclamation, la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données personnelles, le contrôle des fraudes et la gestion des éliminations le cas échéant, la communication sur tout support au cours de l'OSC 2025 à des fins notamment d'informations y compris du public, et la gestion de la communication postérieure à la compétition.

Ces données sont destinées à l'organisateur, à ses services habilités, notamment Orange Middle East and Africa qui coordonne et supervise l'OSC 2025.

Vos données traitées dans le cadre de votre candidature et votre participation à l'OSC 2025 sont conservées pour la gestion de l'organisation et de la communication y compris postérieure de la compétition :

- 1 an à compter de la fin de la dernière étape de votre candidature à l'Appel à candidatures stagiaires/Jeune Talent OSC 2025, si votre candidature à l'Appel à candidatures Jeune Talent n'est pas retenue ;

Orange Summer Challenge 2025 – Règlement de candidature et de participation – Jeunes Talents

- 5 ans à compter du terme de la compétition, dans le cadre de votre participation active, à l'issue de l'acceptation de votre candidature, au service de projets innovants lors de l'OSC 2025.

Vous disposez dans les limites légales, d'un droit d'accès, de rectification, de retrait de votre consentement, de limitation du traitement, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez à tout moment formuler votre demande directement par courrier à l'adresse du siège social de l'organisateur du pays que vous avez sélectionné lors de la soumission de votre candidature en qualité de Jeune Talent et/ou par courriel à l'adresse électronique suivante : orangedigitalcenter.mea@orange.com

La mise en œuvre de votre demande sera effective dans un délai d'un mois à compter de sa réception.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Vous vous engagez à strictement respecter la confidentialité des informations concernant les projets sur lesquels vous serez appelé à travailler durant toute la compétition OSC 2025 ou les autres projets présentés dont vous pourrez avoir connaissance dans le cadre de la compétition, conformément aux termes de l'engagement de confidentialité que vous serez amené à signer dans le cas où votre candidature serait retenue.

ACCEPTATION

Préalablement à toute soumission de sa candidature à l'OSC 2025 en qualité de Jeune Talent, chaque candidat doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent Règlement et le principe de la compétition OSC 2025. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des stipulations du présent Règlement sera privé de la possibilité de participer à l'OSC 2025 et de tout avantage quelconque en lien avec toute participation à l'OSC 2025. Ainsi, vous reconnaisez avoir pris connaissance du présent Règlement et en accepter sans réserve les stipulations.

D'une manière générale, vous vous interdisez de vous livrer, dans le cadre de votre participation à l'OSC 2025, à des actes, de quelque nature que ce soit tels que l'émission, l'édition, la mise en ligne ou la diffusion de contenus, informations et/ou

Orange Summer Challenge 2025 – Règlement de candidature et de participation – Jeunes Talents

données de toute nature qui seraient contraires à la loi ou porteraient atteinte à l'ordre public, aux droits de l'organisateur et du Groupe Orange ou aux droits des tiers.

Toute fraude ou tentative de fraude au présent appel à candidatures entraînera votre élimination ou votre disqualification et pourra donner lieu à des poursuites. De même, tout non-respect des présentes conditions lors de votre inscription ou à tout moment durant votre participation à l'OSC 2025 entraînera, de plein droit et sans notification préalable, votre élimination ou votre disqualification.

Toute déclaration inexacte ou mensongère de votre part entraînera votre élimination ou votre disqualification.

RESPONSABILITÉ

Nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler l'appel à candidatures stagiaires/Jeunes Talents OSC 2025, de prolonger ou de raccourcir la durée de l'appel à candidatures stagiaires OSC 2025 sans préavis et sans avoir à en justifier les raisons.

Nous déclinons toute responsabilité si nous devons être contraint d'écourter, de proroger, de modifier totalement ou partiellement, de suspendre ou d'annuler l'Appel à candidatures stagiaires OSC 2025.

Notre responsabilité ne pourra être engagée en cas de panne, de saturation ou de dysfonctionnement des réseaux de télécommunication utilisés, quelle qu'en soit la cause, qui aurait notamment pour effet de nuire, de retarder ou d'empêcher la connexion à la plateforme de participation à l'appel à candidatures Jeunes Talents OSC 2025.

La participation à l'appel à candidatures Jeunes Talents OSC 2025 implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques, des limites et des risques du réseau internet et des technologies qui y sont liés, notamment eu égard aux performances techniques, au temps de réponse, à la sécurité des logiciels et du matériel informatique face aux diverses attaques potentielles (du type virus, bombe logique ou cheval de Troie) et à la perte ou au détournement de données.

Orange Summer Challenge 2025 – Règlement de candidature et de participation – Jeunes Talents

En conséquence, nous ne pourrons en aucun cas être tenus pour responsable des dommages qui seraient causés au participant du fait de ces caractéristiques, limites et risques acceptés.

Nous ne pourrons être tenus pour responsable des conséquences d'une disqualification d'un participant en raison de toute violation, même partielle, aux dispositions des présentes conditions.

APPLICATION DU REGLEMENT

La participation à l'Appel à candidatures Jeunes Talents OSC 2025 implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent Règlement, les mécanismes ou les modalités de candidature ainsi que la liste des candidatures retenues.

Toute contestation ou réclamation relative à la candidature ou à la participation à l'OSC 2025 devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un (1) mois à compter de la date de clôture définitive de l'édition 2025 de l'Orange Summer Challenge.

Tous les cas non prévus par le présent Règlement qui viendraient à se présenter en lien avec l'OSC 2025 seront tranchés souverainement par l'organisateur.

Le Règlement entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne sur le site internet à l'adresse suivante <https://osc25.gos.orange.com/> et sera consultable à tout moment pendant la durée de la compétition. Le Règlement pourra être modifié à tout moment par l'organisateur. La modification entrera en vigueur à l'égard de tous les Jeunes Talents à compter de la mise en ligne du Règlement modifié.

CONVENTION DE PREUVE

Des moyens techniques nécessaires pouvant démontrer votre candidature ou non ainsi que votre participation ou non ont été mis en place par l'organisateur. Il est donc convenu que, sauf erreur manifeste, les données contenues dans les systèmes d'information de l'organisateur ainsi que du superviseur/coordinateur ont force

Orange Summer Challenge 2025 – Règlement de candidature et de participation – Jeunes Talents

probante quant aux éléments de connexion et aux informations d'un traitement informatique relatif à l'OSC 2025.

Ainsi, les programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous formats ou supports informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par l'organisateur ou le superviseur/coordinateur, notamment dans ses systèmes d'informations, constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par l'organisateur ou le superviseur/coordinateur dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

DROIT APPLICABLE - DIFFERENDS

Le présent Règlement est soumis au droit du pays que vous avez sélectionné lors de la soumission de votre candidature en qualité de Jeune Talent dans le cadre de l'OSC 2025.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent Règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de la ville du siège social de l'organisateur du pays que vous avez sélectionné lors de la soumission de votre candidature.